

# Allocution radiotélévisée de M. François Mitterrand, Président de la République, sur le résultat des élections législatives de 1988, la reconduction de M. Michel Rocard au poste de Premier ministre et les projets d'action du gouvernement, Paris, mardi 14 juin 1988.

Ce matin, à 10 heures, conformément à la tradition républicaine au lendemain d'élections générales, le Premier ministre m'a présenté la démission du gouvernement. J'en ai pris acte et lui ai demandé de poursuivre sa tâche jusqu'à l'installation de la nouvelle Assemblée nationale, soit le jeudi 23 juin. Après quoi, je confirmerai M. Michel Rocard dans ses fonctions et le chargerai de me soumettre la composition du premier gouvernement de la législature qui commence. Ainsi s'achèvera cet épisode capital de notre vie publique qui aura vu la majorité conservatrice de 1986 devenir minorité et quitter le pouvoir.

- En prenant la décision de dissoudre l'Assemblée précédente, j'ai souhaité obtenir de vous le moyen de mettre en oeuvre la politique pour laquelle vous m'aviez élu à la Présidence de la République. En effet, l'opposition à cette politique des principaux dirigeants de la majorité d'hier, opposition affichée, proclamée, le soir même du 8 mai, interdisait d'espérer, dans un délai raisonnable, la réunion des bonnes volontés utiles au gouvernement du pays et la France n'avait pas de temps à perdre.

- M'avez-vous donné ce moyen que j'attendais de vous ? A cette question, je réponds oui. Certes, il eut été préférable d'atteindre la majorité absolue des députés. Il s'en est fallu de 13 sièges sur 575 à l'heure où je m'exprime. Mais, même relative, la majorité parlementaire existe. Elle est forte, elle est cohérente, elle durera. La situation parlementaire chez nous est désormais comparable à celle de la plupart des démocraties européennes où le même type de problème se pose. Je pense entre autres à l'Allemagne fédérale, à la Suède ou à la Hollande. Dira-t-on que ces pays marchent mal alors qu'on les cite en exemple pour leurs multiples réussites ? Encore leur constitution n'accorde-t-elle pas au chef de l'Etat les pouvoirs qui sont les miens et qui font la force de nos institutions.

Bien entendu, je me réjouirai de voir progressivement se rassembler autour des choix que je vous ai soumis un nombre croissant de Français et de représentants du peuple. Ces choix constituent la charte de la majorité présidentielle et cette majorité-là, c'est la vôtre. Pour l'essentiel, sur le plan extérieur faire l'Europe, la réussir et réussir en même temps la présence de la France dans l'Europe. Aller vers la paix par un désarmement simultané et contrôlé des deux plus grandes puissances du monde. Multiplier les initiatives pour le développement des pays pauvres.

- Sur le plan intérieur, chez nous, priorité des priorités, former et investir. Former les jeunes aux techniques nouvelles et accroître, à cette fin, les crédits de la recherche et de l'éducation nationale, investir pour produire plus et mieux, favoriser l'initiative, moderniser notre industrie. Tel est le passage obligé pour vaincre le chômage.

- J'insiste aussi sur la solidarité nationale dont la Sécurité sociale nous fournit le meilleur exemple, et sur la cohésion sociale, facteurs déterminants des succès de la France.

- Alors, refusons l'exclusion, celle des pauvres, celle des grands malades, celles des immigrés

venus travailler légalement sur notre sol, celle de tant de femmes privées en fait de tant de droits, celle de populations lointaines, comme en Nouvelle-Calédonie, que nous n'avons pas traitées comme il fallait. Dans l'entreprise organisons le partage, en même temps que le dialogue. Partage des responsabilités et partage des profits, dialogue et négociation sur l'aménagement du temps de travail, sur les conditions du travail et du licenciement. Croyez-moi la France s'en portera mieux.

- J'ai invité le Premier ministre à mettre en forme ces projets et à les présenter au plus tôt devant le Parlement chaque fois qu'ils devront faire l'objet d'une loi. Nous verrons bien à ce moment qui est et qui n'est pas disposé à prendre la main tendue. L'adhésion qu'on appelle aussi ouverture doit être recherchée autour des valeurs permanentes de la démocratie et de la République. On en voit la difficulté puisque nous avons dû constater tristement qu'en dépit de certaines personnalités courageuses, aucune des formations politiques qui constituaient jusqu'à dimanche dernier la majorité parlementaire n'a récusé le concours électoral d'une organisation qu'inspire le racisme `Front national`.

- Quoi qu'il en soit, dès maintenant je veillerai à ce que le gouvernement s'ouvre davantage sur la société civile, à ce que dans le choix des responsables, et à tous les niveaux, s'impose l'impartialité de l'Etat, à ce que les minorités parlementaires accèdent aux responsabilités auxquelles elles ont droit.

- Mes chers compatriotes, je vous en donne l'assurance, la France est et sera gouvernée.

- Je sais pouvoir compter sur vous.

- Vive la République !

- Vive la France !\